

08 avr 2025 -07:00

Le SPF Sécurité sociale publie son rapport annuel 2024

Une année de progrès social européen, de réforme de la sécurité sociale pour les travailleurs des arts et d'amélioration des services pour les personnes en situation de handicap

Le Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale a publié son rapport annuel pour 2024. Ce rapport présente une vue d'ensemble des principales réalisations de l'organisation et de leur impact sur le citoyen et la société.

Présidence belge du Conseil de l'Union européenne : une empreinte sur la politique sociale

De janvier à juin 2024, la Belgique a occupé la présidence du Conseil de l'Union européenne. Au cours de cette période, des questions sociales cruciales telles que la santé mentale au travail, l'inclusion des personnes en situation de handicap et l'écart entre les pensions des hommes et des femmes ont été au centre de l'attention. Des thèmes comme l'intelligence artificielle et l'investissement social étaient aussi à l'ordre du jour.

La déclaration de La Hulpe, qui a vu le jour sous la présidence belge, jette les bases d'un socle européen des droits sociaux renforcé. Il s'agira d'un point de référence important dans le cadre de l'évaluation critique que l'UE prévoit pour 2025.

Leave no one behind : inclusion des personnes en situation de handicap

D'année en année, les demandes d'allocations et autres droits dérivés pour les personnes handicapées augmentent. En 2024, le SPF Sécurité sociale a surtout mis l'accent sur l'amélioration de l'accessibilité et l'approche multidisciplinaire du handicap.

Réforme de la sécurité sociale pour les travailleurs des arts

Par ailleurs, 2024 a été une année importante pour les travailleurs des arts. Des étapes significatives ont été franchies, avec la création de la Commission du travail des arts et le lancement d'une plateforme numérique pour les demandes d'attestations du travail des arts, ainsi qu'un site web informatif global.

1847 attestations ont déjà été délivrées par la Commission du travail des arts durant cette première année. Une mesure transitoire automatique était également prévue, de sorte que le nombre total d'attestations du travail des arts en circulation est supérieur à ce chiffre.

Politique tournée vers l'avenir

Le SPF Sécurité sociale, en collaboration avec ses partenaires, poursuit ses efforts en faveur d'une protection sociale moderne, inclusive et résiliente.

Rapport annuel SPF Sécurité sociale 2024

Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale
Centre Administratif Botanique - Finance Tower
Boulevard du Jardin botanique 50/100
1000 Bruxelles
Belgique
<https://www.socialsecurity.belgium.be>

Sofia Ati Allah
+32 473 13 13 29
press@minsoc.fed.be